

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

13 septembre 2021

Heure : 19H00 / 21H15
Taupin

Lieu : Salle Louis

Présents

A.Vallet : maire

L.Bianchi : 1er adjoint

Conseillers municipaux :

Mmes N.Bretin, C.Leyreloup, N.Hoslet, M.Grangeon,

M. A.Boutry, T.Parin. L.Jacq

Excusés : Mme C.Lafond, M. L.Faraut,

Absents :**Pouvoirs :**

Mme C.Lafond donne pouvoir à M. A.Vallet.

Points abordés selon ordre du jour :

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance et fait l'appel des membres de l'équipe municipale.

Le quorum est atteint.

1 / Délibération portant sur le périmètre délimité des abords dans le cadre du classement « Monuments historiques » du château de Dumphlun, de la ferme et de l'allée des platanes :

M. le maire expose les éléments qui le conduisent à présenter le périmètre dans un rayon de 500 m par l'architecte des monuments historiques.

N'ayant pas reçu le document PDF demandé mentionnant les parcelles cadastrales concernées, M. le maire propose de reporter la délibération.

1 / Délibération portant sur le budget Assainissement :

M. le maire fait part de la nécessité de réaliser une décision modificative budgétaire :

- Chapitre 014 - article : 706 129 Redevance réseau + 41,00 euros

- Chapitre 011 - Article : 6061 fourniture non stockable – 41,00 euros

=> à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident la décision modificative budgétaire

2 / Informations diverses :

→ Contrôle sanitaire de l'eau de consommation :

M. le maire fait part des résultats du contrôle sanitaire de l'eau fait le 13 juillet 2021.

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres concernées.

→ Suivi et évaluation de la réalisation des projets « Bocages et Paysages » :

M. le maire énonce les conclusions rédigées par Madame Baruch suite à sa visite du 19 août 2020 :

- félicitations pour la mise en place de ce bel ensemble de revégétalisation communale
- recommandations émises :
 - continuer à utiliser du broyat de bois ou des plaques de vieux foin ou de vieille paille sur 0,50m de part et d'autres des lignes de plants ;
 - réserver les arbres de hauts jets aux sites permettant leur développement sans contrainte ;
 - regarnir les trouées en pruneliers et aubépines, rapidement délaissées par les chevreuils en raison de leur caractère épineux.

M. le maire fait part du projet de plantation sur la route du Mont de 32 arbres de variétés mellifères différentes en fin d'automne / début hiver 2021.

→ Travaux salle Louis Taupin :

M. le maire informe les membres du conseil que les travaux de toiture de la salle des fêtes sont reportés en début d'année 2022.

En effet, M. Vincent a précisé que les délais de livraison étaient beaucoup plus longs que d'habitude.

→ Travaux du cimetière :

M. le maire rappelle que la réfection du mur du cimetière sera poursuivie avant la fin de l'année.

Il fait part également de travaux à réaliser sur le mur d'un des cimetières de l'église Saint Antoine de Chevannes.

Après concertation, la date d'intervention est prévue le 16 octobre.

→ Bois de Semelin :

Mme Grenetier, technicienne ONF, a informé M. le maire du marquage des parcelles 3,4 et 5 par deux traits obliques :

- orange pour la parcelle 3 attribuée à M. Brochet,
- rouge pour la parcelle 4 attribuée à M. Dehon
- rose pour la parcelle 5 attribuée à M. Fassier.

Les coupes peuvent s'échelonner sur deux ans.
(15 à 20 stères par parcelles)

→ Recensement des projets d'investissements CCACN :

La communauté de commune a sollicité les communes pour connaître leurs projets d'investissements supérieurs à 50.000 € dans le cadre de la première programmation du Contrat Local de Partenariat 2021-2023.

Comme plusieurs maires de petites communes, M. le maire dénonce le seuil élevé fixé par l'assemblée départementale.

Les dispositifs mis en place ne prennent pas en compte les capacités des petites communes.

→ Projet d'étude de l'appartement du 1^{er} étage de la mairie :

M. le maire déplore depuis plusieurs années la vacance de l'appartement du 1^{er} étage de la Mairie.

Suite à l'étude du CAUE (Conseil, Architecture, Urbanisme, Environnement) réalisée en 2019, M. le maire a invité le directeur du Centre social à définir les besoins d'aménagement nécessaires à l'accueil de loisir sans hébergement.

Un devis de plaquiste et de plomberie sont en cours.

Ce projet pourrait être planifié pour 2023.

→ Recrutement du poste de l'agent d'entretien de la mairie et du service de la cantine :

Mme Caron-Larissi Virginie, demeurant à Billy-Chevannes, a été recrutée à compter du 23 août 2021 pour remplacer Mme Campos Eliane.

→ Effectif de la maternelle :

Rentrée scolaire 2021/2022 = 23 enfants dont 15 billy-chevannais(es).

3 / Questions diverses :

→ Noël des enfants :

Après concertation, M. le maire propose la même organisation qu'en 2020 :

- bon d'achat de 20 euros à retirer au magasin King Jouet pour les enfants de 0 à 10 ans ;
- bon d'achat « Chambre du Commerce » de 20 euros pour les enfants de 11 et 12 ans.

En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de manifestation à la salle Louis Taupin.

→ Noël des Aînés :

Après échange, le conseil municipal a émis le souhait de maintenir le repas des Aînés au mois de décembre (date à préciser).

M. le Maire doit rencontrer deux restaurateurs prochainement.

Les personnes souhaitant participer au repas doivent se manifester par mail ou par téléphone auprès de la secrétaire de mairie dès que possible.

Le maire clôt la séance à 21h15.

Prochain conseil municipal : Novembre 2021